

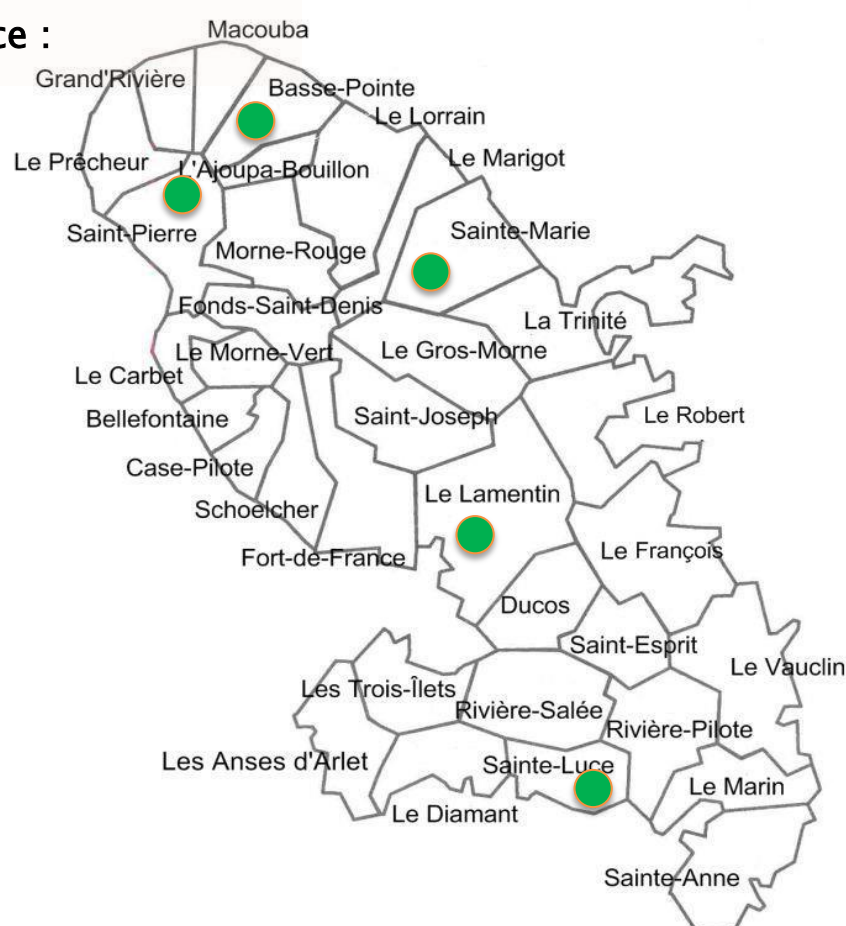
La période d'alertes cycloniques suit son cours !

L'anomalie fraîche des eaux tropicales, qui perdure depuis plusieurs mois, et le régime d'alizé plus soutenu ont une influence sur les températures en Martinique.

Source : Météo France Antilles–Guyane



Réseau de surveillance :



Animatrice inter-filière : Audrey GIRAUD (CA).

Animateur filière : Olivier GROLLEAU (CTCS).

Comité de relecture : Eric EUGENIE (SICA Canne Union), Laura BECHELEN (DAAF), Olivier GROLLEAU (CTCS), Thierry VILNA (CA), Audrey GIRAUD (CA).

Crédit photos : CTCS, CA.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

Ce bulletin est basé sur des **observations ponctuelles** qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.

La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations.

Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Lamentin

Age de la canne : 2,5mois (3^e rejeton).
Variété : B 69 566.

Etat de la parcelle : La parcelle a été récoltée le 28 juin. Les conditions humides de cette récolte ont encore détérioré le champ. En effet, nous remarquons de nombreuses ornières profondes et des zones où la canne risque de ne pas repousser. Aux observations suivantes, on constate que les cannes ont du mal à repartir en début de parcelle. Par contre, il y a une bonne reprise sur le reste.

Interventions: Le traitement de prélevée n'a pas pu être réalisé dans les temps à cause de l'état de la parcelle et des conditions climatiques. Une fertilisation a été réalisée le 19 juillet.



Ornière remplie d'eau



Ornières



Herbe à riz sur le rang

Adventices : Le recouvrement des mauvaises herbes est vite monté à **100%** sur la zone de la parcelle la plus abimée (dernière observation de septembre). Sur le reste de la parcelle, il est de 30% avec une majorité de guinées et d'herbes à riz localisées sur le rang de canne. Cette localisation complique leur destruction.

PROPHYLAXIE : Faucher les bordures et les traces.

METHODES ALTERNATIVES : Si le temps le permet, biner les inter-rangs pour lutter contre les adventices et éventuellement tenter de reboucher quelques ornières. Concernant les herbes présentes sur les rangs de canne, procéder à une extirpation manuelle.



100% recouvrement



30% recouvrement

Sainte-Marie

Age de la canne : 4,5 mois (rejetons).
Variété : B 59 92.

Etat de la parcelle : Bonne croissance des cannes, la canopée se referme.

Interventions : Sarclage mécanique et décompaction des inter-rangs fin juin. Traitement des inter-rangs le 2 juillet et 27 août.



Champ fin juillet



1% recouvrement fin septembre



Canne bien développée fin septembre

Adventices : Enherbement global maintenu à **1%** de recouvrement. Quelques taches de chiendent et quelques lianes sporadiques.

PROPHYLAXIE : Entretenir les canaux et les traces.

METHODES ALTERNATIVES : Sarclage mécanique des inter-rangs

Sainte-Luce

Age de la canne : 5,5 mois (rejetons).
Variété : B 59 92.

Etat de la parcelle : La canne poursuit sa croissance, mais elle est gênée par la pression des herbes sur le rang et la phytotoxicité des herbicides utilisés.

Interventions : Traitement localisé des inter-rangs et des bordures de parcelle.



Phytotoxicité des herbicides



Flèches d'herbe à riz

Graines d'herbe à riz

Adventices : Avec ces interventions, l'enherbement global chute à **15%** à la dernière observation de septembre. Toutefois, la croissance des cannes est ralentie à cause des phénomènes de phytotoxicité. On retrouve en majorité des herbes de guinée (*Panicum maximum*) et des herbes à riz (*Rotboellia cochinchinensis*) localisées dans le rang de canne.

PROPHYLAXIE : Destruction des touffes de guinée et élimination des herbes à riz présentent sur les rangs de cannes.

METHODES ALTERNATIVES : Extirpation manuelle des herbes de guinée. Coupe des herbes à riz en évitant la canne.



Herbe à riz et herbe de guinée

Basse-Pointe

Age de la canne : 2,3 mois (2^{ème} rejeton).
Variété : R 579.

Etat de la parcelle : La parcelle a été récoltée le 12 juillet à plus de 14 mois. Lors des observations de début septembre, on remarque une bonne croissance des cannes avec toutefois certain trous dans le champ. Cela s'explique par l'arrachage de souches lors de la récolte et par la sensibilité de cette variété au piétinement.

Interventions : Le traitement de prélevée a été réalisé tout de suite après la récolte et une première fertilisation 15 jours après. Traitement anti-dicotylédones le 19 septembre.

Adventices : Malgré la prélevée, le recouvrement en adventice de la parcelle atteint **70%** au début du mois de septembre, soit environ 1,5 mois après la coupe. Le nombre de touffes d'herbes éléphants (*Pennisetum purpureum*) en plein champ explosent.

PROPHYLAXIE : Fauchage des traces et des bordures de champ.



Vigna en inter-rang



Herbe éléphant

Etat de la parcelle : La canne est fortement concurrencée par les adventices.

Interventions : Traitement anti-dicotylédones et gyrobroyage régulé des bordures et des traces.



Ctcs - Martinique Juillet-Aout-Septembre 2018

Parcelles envahies par les herbes de guinée



Ctcs - Martinique Juillet-Aout-Septembre 2018



Entretien régulier des bordures

Ctcs - Martinique Juillet-Aout-Septembre 2018

Adventices : L'enherbement est toujours aussi important : il est à **70%**, 7 mois après la récolte. On observe surtout du *Panicum maximum* (herbe de Guinée) et quelques lianes de poils à gratter (*Mucuna pruriens*).

PROPHYLAXIE :

Procéder à une nouvelle intervention pour diminuer la concurrence de l'herbe de guinée.

METHODES ALTERNATIVES :

Arrachage des touffes d'herbes de guinée.

FOCUS

Décompacteur



Ctcs - Martinique Juillet-Aout-Septembre 2018

Utilisation : Cet outil permet de décompacter la terre au niveau des inter-rangs.

Bénéfices : Cette action permet de sarcler mécaniquement et d'aérer le sol notamment pour le développement racinaire.

Possibles inconvénients : En l'utilisant trop en profondeur il serait susceptible d'arracher les cannes.

A quelle période l'utiliser ? : Le stade de passage est limité par la hauteur de sous bâti de l'engin.